

pour que le public demeure conscient de l'existence du Sénat. J'espère qu'il sera des nôtres pendant encore bien des années.

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, j'ai écouté attentivement les observations faites par mes collègues au sujet des distingués, à vrai dire illustres, personnes dont les noms ont été rappelés à notre mémoire cet après-midi, et j'y souscris entièrement. Mais lorsque le Président nous a signalé la présence dans les tribunes de notre ancien collègue, le sénateur Forsey, je me suis dit qu'il conviendrait peut-être de dire quelque chose à l'endroit d'une personne présente car trop souvent, notamment dans la vie publique, ce n'est qu'à votre décès qu'on vous envoie des éloges. Il est donc heureux, dis-je, de pouvoir dire de bonnes paroles quand la personne est là pour entendre les opinions exprimées.

Eugene Forsey est un homme charmant, alerte et cultivé. Je dirais presque que c'est un «sac à malice» cultivé, en toute amitié, bien entendu, en songeant à son esprit vif et bien informé, à son intelligence disciplinée par le travail.

Ce que j'ai surtout aimé, entre autres choses, dans sa contribution à nos travaux, est l'esprit et la bonne humeur qui marquaient ses interventions sur les questions à l'étude. J'ai goûté ses créations poétiques au cours de nos discussions et j'espère qu'il ne me trouvera pas méchant de dire que sa poésie se rattache à l'école d'Edward Lear plutôt qu'à celle de William Shakespeare; quoi qu'il en soit, les deux, bien sûr, ont leur place dans notre tradition littéraire.

Eugene Forsey possédait, à propos de nos hommes politiques les plus illustres, toute une banque de souvenirs qui donnaient de la vie à ses discours, et il faisait toujours des allusions à l'histoire pour illustrer le point à l'étude.

Comme nous en avons eu la preuve, il avait, peut-être plus que nul autre, tout un bagage de connaissances en matière constitutionnelle. Ce que j'ai également toujours aimé de lui, et que j'aime encore, c'est qu'il savait juger à leur mérite les questions à l'étude, qu'il était capable d'impartialité, ce qui n'est pas notre fait à tous, et avait le talent de bien examiner le fondement et la substance de tout argument présenté au cours d'une discussion. Il considérait les deux côtés de la médaille, mais il était en mesure de porter un jugement solide qui nous permettait d'en arriver à une conclusion.

● (1510)

On a dit des Grecs ou des Hellènes, comme on a coutume de les appeler, qu'ils étaient les maîtres à penser en Europe. Je ne suis pas certain que le sénateur Forsey ait été le maître à penser du Sénat, mais il était certainement celui de Duff Roblin et en cela je tiens à lui exprimer ma gratitude et mon estime.

A l'heure actuelle, c'est lui le garant de notre constitution et c'est par lui que quiconque voudrait s'adonner à l'exercice de la réforme constitutionnelle doit passer: alors je vous dis «attention».

[Le sénateur Goldberg.]

Pour terminer, j'aimerais appliquer au sénateur Forsey un dicton écossais qu'il saura interpréter sans qu'il soit besoin d'en dire plus: «Eugene Forsey, lang may your lum reek».

Des voix: Bravo!

Le sénateur Rowe: Honorables sénateurs, j'ai l'intention de reparler ultérieurement d'un certain nombre de sénateurs dont il a été question aujourd'hui. Mais j'aimerais dans l'immédiat parler du sénateur Forsey.

Un fait qui a été passé sous silence et qui mérite d'être souligné c'est, et je crois qu'il est de mon devoir d'en parler—ainsi que le sénateur Forsey n'a jamais manqué de nous le faire remarquer ainsi qu'à tous les Canadiens—c'est que cet homme qui a passé la majeure partie de sa vie «sur le continent canadien» comme on dit, était en fait originaire de Grand Bank à Terre-Neuve. C'est un des legs que Terre-Neuve a faits au pays bien avant 1949. Inutile de le dire, nous Terre-Neuviens sommes fiers de sa contribution.

Tout en étant un Canadien illustre, il n'a jamais oublié ses origines, nous pouvons vous en assurer. Souvent, lorsque nous avions des difficultés d'ordre constitutionnel à résoudre et que nous faisons appel aux lumières du sénateur Forsey, il était toujours disposé à nous aider. En fait, au moins une fois, alors qu'on me demandait combien de sénateurs Terre-Neuve comptait, je m'étais joliment trompé en en nommant sept, même si je savais très bien que la Constitution lui en accordait six. L'un des sept que j'avais nommés, sans le vouloir, était évidemment le sénateur Forsey. C'est que nous l'avions toujours considéré non pas seulement comme un grand Canadien, mais aussi comme un grand Terre-Neuvien.

Au nom de tous les sénateurs et même de tous les habitants de Terre-Neuve, je tiens à dire combien nous sommes reconnaissants à ce fin lettré, à cet humaniste distingué du rôle exceptionnel qu'il a joué au Canada.

Des voix: Bravo!

VISITEURS DE MARQUE

LA DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Son Honneur le Président: Avec votre permission, honorables sénateurs, j'aimerais signaler la présence à la tribune d'en face de quelques invités de marque du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, et je vous invite à les accueillir très chaleureusement. Il s'agit notamment de l'honorable Dietrich Stobbe, président du Bundesrat de la République fédérale d'Allemagne. Il est accompagné de quelqu'un que nous connaissons tous, Son Excellence l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne M. Erich Straetling. Ils sont entourés de distingués conseillers du Bundesrat, assemblée qui ressemble à bien des égards au Sénat du Canada.

Excellence, soyez le bienvenu au Sénat!

Des voix: Bravo!